

DECISIONS DU MAIRE

2024.01

Dans le cadre des pouvoirs que le Conseil Municipal a délégué au Maire par délibération n°47.2020 du 13 novembre 2020, Monsieur Denis PINSAC, Maire, a pris les décisions suivantes :

Du 14 décembre 2023 au 26 janvier 2024.

Arrêté 122.2023 en date du 14 décembre 2023 portant sur la passation du contrat d'assurance concernant les risques statutaires du personnel pour l'année 2024 auprès de GROUPAMA.

Arrêté 123.2023 en date du 14 décembre 2023 portant sur la passation du contrat d'assurance aux biens et véhicules pour l'année 2024 auprès de GROUPAMA.

Arrêté 125.2023 en date du 26 décembre 2023 portant décision de virement de crédits n°6.2023 budget principal – Abondement du chapitre 65 pour la somme de 100 euros.

Le Maire,
Denis PINSAC.

